L'AMÉNAGEMENT DE CIRCUITS ACCESSIBLES AU SEIN DES VILLES HISTORIQUES

Guide des bonnes pratiques pour la planification, la conception, la réalisation et la promotion de circuits accessibles au sein d'environnements urbains historiques

LEAGUE OF HISTORICAL AND ACCESSIBLE CITIES

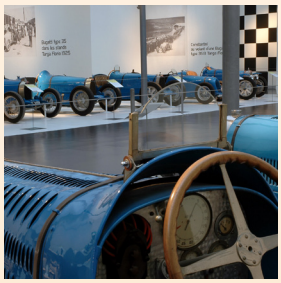

EUROPEAN FOUNDATION CENTRE

AUTEURS :

Ivor Ambrose, Directeur général de l'ENAT
Silvìa Balmas, Centre Européen des Fondations (EFC)
Alicia Barragán Iturriaga, Vìa Libre
María Medina Higueras, Vìa Libre
Maria Orejas, Centre Européen des Fondations (EFC)

Traduction en français grâce à la Fondation REUNICA

La Ligue des Villes Historiques Accessibles (LHAC) est un projet du groupe de travail Handicap du Centre Européen des Fondations.

WWW.LHAC.EU

Copyright © European Foundation Centre - All rights reserved

Membres de la Ligue des Villes Historiques Accessibles (LHAC)

Avec la collaboration spéciale et l'assistance de

Centre Européen des Fondations AISBL
Rue Royale 94 | 1000 Bruxelles, Belgique
t +32.2.512.8938 | efc@efc.be | www.efc.be

SOMMAIRE

Introduction : plusieurs approches possibles pour un objectif commun	4
Les enjeux de l'accessibilité en Europe	6
Presentation : la Lgue des Villes Historiques Accessibles (LHAC)	8
Aspects novateurs et spécifiques de la LHAC	10
Pourquoi créer un circuit touristique?	15
Qu'est-ce qu'un circuit historique accessible ?	16
Comment choisir l'itinéraire du circuit ? Aide-mémoire	18
Aide-mémoire pour la construction d'un cadre commun	20
6 Exemples de circuits accessibles mis en place dans des villes historiques	27
Les chiffres du projet LHAC	40
Glossaire	43

INTRODUCTION : PLUSIEURS APPROCHES POSSIBLES POUR UN OBJECTIF COMMUN

Gerry Salole, Directeur du Centre Européen des Fondations

Dans une des villes de la Ligue, la fondation avait la motivation nécessaire, mais manquait de ressources pour mener à bien le projet. Ailleurs, les fonds existaient, mais aucune ville ne souhaitait en bénéficier. Dans une troisième commune, le financement et l'envie étaient bien présents, mais il manquait des idées concrètes sur la réalisation du projet. Et ainsi de suite...

Comment ces fondations, toutes différentes les unes des autres, avec des enjeux professionnels aussi diversifiés, ont-elles réussi à se rassembler pour atteindre un objectif commun en élaborant un projet fédérateur, la Ligue des Villes Historiques Accessibles ? Leur acceptation entière des notions de variété, diversité et flexibilité est à la base de cette initiative, tout comme leur ténacité, leur créativité et leur résistance.

Dans la ville de Lucca, que j'ai évoquée en première, la fondation Banca del Monte di Lucca avait un projet pour la ville et la détermination nécessaire pour le réaliser. Afin d'obtenir le soutien de la municipalité, la fondation a réuni les ONG et les organisations de la société civile travaillant pour la ville afin de mener une action commune auprès du conseil municipal pour présenter le projet.

La Fondation Réunica, quant à elle, possédait les fonds requis, mais aucune ville ne s'était associée au projet. Elle a d'abord essayé seule de convaincre plusieurs communes françaises de l'intérêt de la Ligue, puis, malgré un premier échec, s'est accrochée pour former une association de personnes et de structures influentes, incluant le Ministère Français de la Culture et le Musée du Louvre, afin de développer un outil d'analyse de l'accessibilité de toutes les villes françaises. La municipalité de Mulhouse, dont les efforts en matière d'accessibilité étaient déjà existants bien que non reconnus, a ensuite été identifiée comme le meilleur candidat au projet. Cette fois, au lieu de devoir frapper à toutes les portes, la Fondation et ses partenaires de poids ont pu contacter directement la ville choisie et discuter avec les autorités locales. Mulhouse est désormais une ville pilote pour les fondations spécialisées dans différents types d'actions, ce qui a apporté une valeur ajoutée au projet grâce à l'implication du Centre Français des Fonds et Fondations.

Dans le troisième cas mentionné précédemment, toutes les conditions étaient réunies, mais il manquait des idées concrètes. Un consortium de fondations mené par Realdania a lancé un appel d'offres auprès des architectes danois pour obtenir des propositions innovantes destinées à la ville de Viborg. Le concours a donné naissance à plein d'excellentes idées. Deux cabinets ont ainsi été retenus pour leurs projets remarquables, mais complètement opposés et ont été chargés de travailler ensemble sur un projet commun. Les cas des villes d'Ávila, Sozopol et Turin sont également source d'inspiration : autant de projets qui ont impliqué différentes associations de partenaires, plusieurs niveaux d'expérience concernant les problèmes d'accessibilité en matière d'urbanisme et une approche flexible qui s'adapte à la culture et aux caractéristiques spécifiques de chaque ville.

Dans ces pages, vous trouverez des informations techniques et un historique de la Ligue, ainsi qu'un aide-mémoire des critères indispensables, obstacles à éviter et méthodes à suivre pour rendre les villes historiques accessibles.

J'aimerais que nous prenions tous un peu de recul pour repenser à ce que ce projet signifie et ce qu'il a permis de réaliser. Il a non seulement rendu ces villes accessibles aux personnes en situation de handicap, aux parents d'enfants en bas âge et aux personnes âgées, mais a également aidé à améliorer la qualité de vie des citadins. Grâce à notre projet, ces communes ont trouvé l'inspiration nécessaire pour continuer à faire de nouvelles améliorations, en aménageant par exemple de nouveaux trottoirs et en plantant plus d'arbres. Elles ont également connu un regain économique grâce au tourisme, mais également grâce aux habitants qui ont commencé à mieux exploiter le potentiel de leur ville. Ce projet dont l'objectif premier était simplement de créer des circuits accessibles au sein des centres historiques européens a pris une ampleur telle qu'il a permis de faire réaliser à tous les principes clés d'une bonne qualité de vie.

Quant aux fondations du projet, l'histoire de la Ligue pourrait servir de modèle à n'importe quel organisme ou groupe de fondations qui souhaite accomplir une mission quelle qu'elle soit. Elle illustre une nouvelle façon de collaborer qui joue sur la flexibilité en associant les spécificités individuelles des partenaires et en évitant les solutions standardisées redoutées par beaucoup de fondations qui envisagent des partenariats. Ces éléments clés sont des conseils à suivre utiles pour toutes les fondations qui souhaitent apporter des changements sociaux !

LES ENJEUX DE L'ACCESSIBILITÉ EN EUROPE

Jesús Hernández Galán, Directeur de l'accessibilité à la Fondation ONCE et vice-président de l'ENAT

Dans une société qui évolue rapidement, les villes historiques européennes sont de mieux en mieux reconnues et appréciées pour leur contribution à la qualité de vie des citoyens et des visiteurs qui y passent ou y restent.

Les villes et les métropoles européennes sont riches d'un passé long et unique, qui remonte souvent à plusieurs siècles voire plusieurs millénaires. C'est ce précieux héritage construit par de nombreuses générations qui a façonné les villes où nous vivons et travaillons aujourd'hui. Ce milieu urbain offre un environnement dynamique grâce à la variété incroyable de ses composants physiques et culturels : rues, ponts, monuments, bâtiments historiques et religieux, espaces verts, places de marché et lieux emblématiques de cérémonies et festivals vieux comme le monde... Ces villes historiques font donc partie de l'héritage culturel et architectural vivant de l'Europe, qui continue à définir et à modeler la vie en communauté actuelle.

Les villes européennes représentent un attrait significatif pour les touristes venus d'Europe ou d'ailleurs. Malgré la conjoncture économique, ces lieux ont connu une augmentation de la fréquentation touristique (mesurée par le nombre de nuitées dans les hôtels) de plus de 6 % en 2011 . Une enquête Eurobaromètre récente indique que les principales attractions touristiques de l'année 2011 ont concerné l'environnement (32 %), le patrimoine culturel (27 %) et les loisirs (14 %) . Alors que le nombre de voyageurs augmente au fil des ans, le tourisme fait désormais partie intégrante des stratégies de développement nationales, car il représente un levier efficace pour la croissance économique et le développement solidaire en créant des emplois et en améliorant le bien-être de la population.

Alors que les villes historiques sont une facette importante et pittoresque de l'histoire et de la culture européenne, de nombreux visiteurs ont un accès réduit à ce patrimoine. La disponibilité limitée des informations, des transports, de l'hébergement ainsi que l'insuffisance des services proposés restreint la liberté de mouvement des personnes souffrant de handicaps physiques ou sensoriels, des parents d'enfants en bas âge et des personnes âgées, qui ne peuvent pas profiter pleinement de ces destinations.

L'évolution sociale et démographique de la société a entraîné une hausse du nombre de personnes en situation de handicap en Europe (actuellement plus de 80 millions) et un vieillissement de la population. Il est évident que ces groupes ont la capacité et le désir de voyager, car beaucoup d'entre eux, notamment les seniors, ont plus de temps libre et de revenu disponible consacrés aux vacances et aux loisirs. Les besoins de cette tranche de la population s'ajoutent donc à la demande d'une meilleure accessibilité de l'environnement, des transports et des services, qui représente une valeur de marché supplémentaire pour le segment du tourisme accessible.

Afin de répondre à cette demande, les organismes responsables de la gestion et la préservation des villes historiques doivent relever le défi et améliorer l'accessibilité des rues, des monuments et des bâtiments tout en préservant l'héritage culturel des villes. C'est ainsi que sont nées plusieurs approches innovantes qui visent à faciliter l'accès à une vaste série d'installations, en utilisant des technologies et des outils de conceptions innovants. L'idée préconçue selon laquelle les aménagements d'accessibilité et les critères de préservation du patrimoine sont incompatibles a enfin été démentie en appliquant les concepts fondamentaux de l'accessibilité universelle afin de trouver des solutions qui peuvent convenir même aux situations et aux contextes les plus délicats.

Rendre les villes historiques accessibles aux citadins et aux visiteurs est une stratégie gagnante pour la durabilité à long terme des sites du patrimoine européen, car l'augmentation de la fréquentation a toujours des répercussions positives sur l'économie touristique. Les revenus générés directement ou indirectement par le tourisme peuvent offrir des moyens financiers considérables pour la préservation et la réhabilitation urbaine. Les services de restauration destinés au tourisme accessible bénéficient par exemple largement aux commerces d'alimentation, car ils permettent de prolonger la saison touristique et de diversifier l'offre proposée.

L'amélioration de l'accessibilité favorise la viabilité des milieux d'affaires tout en contribuant à la qualité de vie des habitants et des touristes. Le tourisme accessible est donc bénéfique pour tous.

[1] Enquête European Cities Marketing, 2012
[2] Rapport Eurobaromètre Flash nº 334 : "Attitude des Européens à l'égard du tourisme"
[3] Discours Bali, WCTE, 2011

PRÉSENTATION : LA LIGUE DES VILLES HISTORIQUES ACCESSIBLES (LHAC)

« Nous sommes impressionnés de voir comment la même idée de départ a pu évoluer de manière si différente au sein de chaque projet local. Avec de l'innovation et de la créativité, il est possible de réconcilier la préservation du patrimoine culturel et les droits des personnes en situation de handicap. »

***Maria Orejas**, Directrice des Réseaux Thématiques à l'EFC*

Lancée en 2010 au sein du Centre Européen des Fondations sur les droits de l'homme et le handicap, la LHAC est un projet pilote consacré à l'amélioration de l'accessibilité des villes historiques en Europe et à la promotion du développement d'un tourisme responsable et de la protection du patrimoine culturel. Son objectif principal est de trouver des solutions innovantes pour réconcilier la protection du patrimoine culturel et l'accessibilité, un rapprochement qui reste un des plus gros défis à relever en Europe concernant l'accessibilité et qui représente un vaste chantier pour le secteur des fondations.

Cette initiative, menée par le Centre Européen des Fondations (EFC), rassemble plusieurs fondations européennes et conseils municipaux pour faire face ensemble aux enjeux que représente l'aménagement des bâtiments et lieux extérieurs de leurs villes afin de les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap et à tous ceux qui ont des besoins d'accessibilité particuliers. L'objectif commun est d'offrir à tous les visiteurs la chance de jouir pleinement de leurs droits d'accéder à, d'explorer et de comprendre ces environnements historiques. Grâce à l'aménagement de ces sites, les 80 millions de personnes en situation de handicap qui vivent en Europe pourraient bénéficier d'une meilleure qualité de vie et vivre dans un environnement plus durable.

ONZE FONDATIONS DANS CINQ PAYS

Onze fondations ont décidé de mettre en place ce projet simultanément dans cinq pays d'Europe, avec le soutien des autorités locales, d'associations d'aide aux handicapés, d'architectes et d'experts en urbanisme, afin de rendre accessible un circuit touristique d'au moins 1 km permettant aux personnes souffrant d'un handicap quelconque d'accéder aux magasins, restaurants, musées et autres principaux points d'intérêt des centres-villes historiques.

Les fondations impliquées dans le projet sont : la Fondation Banca del Monte di Lucca avec la ville de Lucca, la Fondation CRT avec Turin, le Centre Français des Fonds et Fondations, la Fondation Réunica et la Fondation de France avec Mulhouse, la Fondation ONCE avec Ávila, la Fondation Sozopol avec la ville de Sozopol et un consortium de fondations danoises (Bevica Foundation, Danish Disability Foundation, Labour Market Holiday Fund et Realdania) pour la ville de Viborg.

Le cœur de leur mission consiste à contourner les nombreux obstacles physiques à l'accessibilité, dont certains existent depuis plusieurs siècles, tout en préservant l'authenticité et le caractère historique des villes.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LHAC

- Améliorer l'accessibilité des villes historiques et le tourisme durable en fournissant des infrastructures, des services et des supports informatifs adaptés
- Servir de plateforme d'échange des bonnes pratiques et connaissances
- Créer un réseau de fondations qui travaillent ensemble avec les municipalités et les ONG pour donner l'exemple, en développant des projets pilotes novateurs qui peuvent être une source d'inspiration afin d'éduquer et d'inviter à agir d'autres acteurs
- Implanter un circuit totalement accessible au sein du centre-ville
- Permettre aux touristes en situation de handicap moteur, sensoriel et mental, ainsi qu'à leurs proches, de profiter des loisirs et activités culturelles

L'objectif du projet est de permettre aux personnes souffrant d'un handicap [4] et à toutes les autres de jouir pleinement des divertissements et activités culturelles d'une ville, afin de promouvoir le tourisme auprès des 80 millions de personnes en situation de handicap en Europe. De ce point de vue, le projet devrait contribuer au développement social et culturel des sites à long terme. Une ville dont le patrimoine culturel est accessible à tous devient plus attractive et plus dynamique pour les résidents et les touristes et bénéficie ainsi de retombées positives sur sa croissance économique et ses revenus.

Chaque municipalité impliquée dans le projet a développé un itinéraire touristique accessible dans le centre historique. Ce circuit représente une initiative modèle qui permet d'attirer les visiteurs, mais également de prouver que la ville est capable de fournir une expérience historique et culturelle à tous ses résidents et visiteurs.

Chaque circuit comprend des parcs, restaurants, magasins, offices de tourisme et chemins d'accès aux principaux sites touristiques, musées, bâtiments et autres points d'intérêts de la ville grâce à une voie piétonne continue et clairement signalée équipée de supports informatifs associés aux lieux rencontrés au cours de l'itinéraire. La mise en place de ce circuit accessible est considérée comme un objectif à part entière, même si elle constitue en réalité une des étapes d'un projet plus global d'accessibilité de l'environnement urbain.

La LHAC a été présentée lors de plusieurs événements et séminaires internationaux. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet de la LHAC ((www.lhac.be).

Ávila *(Espagne)*
Fundación ONCE

•

Lucca *(Italie)*
Fondazione Banca del Monte di Lucca

•

Mulhouse *(France)*
Fondation Réunica,
Fondation de France,
Centre Français des Fonds et Fondations

•

Sozopol *(Bulgarie)*
Sozopol Foundation

•

Torino *(Itallie*
Fondazione CRT

•

Viborg *(Danemark)*
Realdania
Bevica Foundation
The Labour Market Holiday Fund
Danish Disability Foundation

[4] Le terme handicap est à prendre ici dans son acception la plus large, incluant les déficiences sensorielles, physiques et mentales.
[5] Concerne les personnes souffrant d'un handicap, leurs amis et proches, ainsi que les personnes âgées, femmes enceintes et familles avec enfants en bas âge.

ASPECTS NOVATEURS ET SPÉCIFIQUES DE LA LHAC

"Dès le début, on s'est dit qu'il était inconcevable de mettre en place un projet d'amélioration de l'accessibilité sans interroger des personnes en situation de handicap. La Fondazione Banca del Monte di Lucca a mis au point un plan de travail permettant à des organismes en lien avec le secteur du handicap et à des personnes concernées de nous apporter leur point de vue et leurs connaissances. L'implication des personnes en situation de handicap était cruciale. Ce sont de véritables anges gardiens qui nous aident à affronter les problèmes et à trouver des solutions. "

Elizabeth Franchini, Coordinatrice du projet, Fondazione Banca del Monte di Lucca

"Notre projet vise à coninuer le travail entrepris par les administrations et les organismes locaux en dépassant les obstacles architecturaux au sein de la ville afin d'améliorer les services touristiques offerts pour permettre à tous de profiter entièrement de la ville de Turin. La possibilité de mettre en contact et de soutenir différents acteurs agissant dans des secteurs variés (promotion, handicap, recherche et innovation), par le biais de la Fondazione CRT qui sert de gestionnaire de réseau, est une des caractéristiques importantes de cette mission. En outre, le projet permet d'amorcer un soutien stratégique qui contribuera directement à diffuser la notion de solidarité, à la fois auprès des autres fondations italiennes et de la société en général, en apportant une dimension culturelle"

Massimo Lapucci, Secrétaire général, Fondazione CRT

"La clé du succès pour rendre les villes historiques accessibles consiste à impliquer et faire collaborer toutes les parties prenantes, y compris les municipalités, en tant qu'entités gestionnaires et responsables des villes, et les organismes représentant les personnes en situation de handicap. Cet engagement se retrouve dans un désir de continuité qui permet de faire évoluer positivement l'accessibilité au fil des ans."

Jesús Hernández Galán, Directeur de l'Accessibilité, Fundación ONCE

Le projet nécessite l'adoption d'une conception globale de l'accessibilité, afin de garantir que tous ses aspects soient pris en compte simultanément. Les améliorations à apporter concernent quatre domaines principaux : les bâtiments et espaces publics, les transports et infrastructures connexes, l'information et la communication et enfin les installations et services publics.

La démarche suivie par la LHAC repose sur le bénéfice d'un apprentissage mutuel pour dépasser les difficultés. Le réseau sert de plateforme d'échange des bonnes pratiques entre les fondations et les villes participantes. La mission ne porte donc pas uniquement sur le développement de solutions innovantes, mais également sur la création de nouvelles formes d'interactions pour affronter un problème de société complexe tel que l'égalité d'accès et l'implication totale des personnes en situation de handicap au sein de la société.

Autre particularité, ce projet stimule de nouvelles formes de collaboration aux niveaux local et national. La LHAC crée de nouveaux partenariats public-privé avec différentes organisations afin d'encourager l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. De nombreux partenaires locaux tels que les autorités municipales, les ONG, des associations représentatives des personnes handicapées et des agences d'architectes et d'urbanistes participent à la réalisation des itinéraires. Autre aspect remarquable du projet, l'implication des bénéficiaires qui sont constamment consultés, par le biais des associations qui les représentent, lors de l'élaboration des solutions.

EXPLOITER LES SAVOIR-FAIRE EXISTANTS

Derrière le cadre et le concept communs fournis grâce à l'assistance technique de Vìa Libre, chaque ville a ses particularités, et toutes les différentes approches adoptées enrichissent grandement le projet. Les villes n'ont pas toutes commencé au même niveau : certaines d'entre elles bénéficiaient dès le départ d'un contexte favorable, comme la ville de Turin qui avait déjà fait des progrès significatifs en termes d'accessibilité lors de la préparation des jeux paralympiques d'hiver de 2006. La Fondation CRT, qui a reçu une subvention extraordinaire de 20 millions d'euros, a fortement contribué au déroulement des jeux paralympiques. Le projet turinois de la LHAC appelé « Votre première fois à Turin » met en valeur les améliorations déjà effectuées auparavant.

De façon comparable, la ville d'Ávila a déjà bien avancé : en 2011, elle a remporté le prix de la ville la plus accessible d'Europe décerné par la Commission de l'UE pour ses efforts de longue date ayant permis de rendre ses remparts médiévaux

et d'autres sites touristiques accessibles à tous. À Mulhouse, le centre-ville connaît actuellement un vaste projet de réhabilitation qui facilite le travail de la Ligue. En revanche, Lucca et Viborg sont parties de zéro.

PROCESSUS CRÉATIFS ET INNOVANTS

En considérant qu'un processus unique et standardisé serait impossible à mettre en place, la Ligue a adopté une approche intrinsèquement ouverte concernant les méthodes à suivre, qui laisse beaucoup de créativité à chacun des participants. Le cas de Viborg est un exemple intéressant : un consortium de fondations danoises a lancé, en partenariat avec la municipalité, un concours architectural pour obtenir des solutions créatives et innovantes permettant de rendre le centre historique plus accessible à tous. Cette démarche originale a donné naissance à plusieurs idées visionnaires et avant-gardistes pour résoudre les problèmes d'accessibilité, qui ont permis de constituer une base de solutions solide pour travailler.

"Les cinq propositions de projet reçues (suite au concours d'architecture) permettent non seulement d'avoir une perspective étendue des approches possibles pour l'amélioration de l'accessibilité, mais elles montrent également qu'un travail d'analyse préliminaire approfondi permet d'obtenir un produit final optimal. Dans le cas présent, les gagnants nous ont montré qu'ils connaissent et chérissent l'histoire de la ville tout en réussissant à privilégier l'accessibilité pour tous."

Marianne Kofoed, Chef de projet, Realdania

UNE MÉTHODOLOGIE INSPIRÉE

La création d'un réseau européen allant au-delà du simple échange d'informations et réunissant simultanément différents pays pour affronter un problème aussi local que l'accessibilité urbaine est une particularité distincte de ce projet, auquel elle apporte une grande valeur. La Fondation Réunica a su relever le défi et constituer un groupe de travail public/privé multidisciplinaire afin de mettre en place une expérience enrichissante qui laisse une place de choix à l'apprentissage mutuel. En développant une approche adaptée à la ville de Mulhouse, le projet a pour objectif de pousser d'autres villes françaises à suivre le modèle afin d'encourager la naissance d'une culture de l'accessibilité en France. Ainsi, le groupe mené par la Fondation Réunica a œuvré en ce sens, et la ville de Mulhouse a développé une « clé d'accessibilité », c'est-à-dire un outil visuel d'analyse du niveau d'accessibilité de la ville en fonction des différents types de handicap.

"La force principale de ce projet est sa dimension globale et européenne, qui lui permet de bénéficier d'un point de vue d'ensemble et d'un partage mutuel des ressources et des connaissances avec les autres villes européennes. L'idée générale consiste à faire de la ville choisie un laboratoire sur l'accessibilité qui peut servir d'exemple aux autres villes françaises."

Éliane Hervé-Bazin, Déléguée générale, Fondation Réunica

"La Fondation Sozopol, ainsi que ses partenaires, collaborateurs et sympathisants, travaillent activement pour créer une nouvelle culture de partenariat entre les jeunes et les représentants des entreprises, des sociétés publiques, des municipalités, des ministères et des autorités régionales, nationales, européennes et internationales responsables de la protection et la promotion du patrimoine culturel. Nos activités sont en lien avec l'application de la disposition de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des personnes handicapées de 2008, visant à favoriser la pleine intégration et la socialisation des personnes en situation de handicap."

Kiril Arnautski, Directeur, Sozopol Foundation

DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES MODERNES

La collaboration avec les centres de recherche, les universités et les sociétés privées a permis de développer de nouveaux dispositifs technologiques : la « smart cane » (canne intelligente), un outil qui communique avec des capteurs installés en sous-sol pour orienter les personnes malvoyantes le long du circuit et leur fournir des informations, a ainsi été mise au point par l'Université et le Centre de recherche national de Pise. En outre, des écrans tactiles accessibles avec des informations touristiques, des cartes d'accessibilité, des guides audio et des feux de signalisation associés à des cyber-pass ont été mis en place, notamment dans les villes d'Ávila et Lucca.

LA PRIORITÉ AUX BÉNÉFICIAIRES

Au-delà des solutions avant-gardistes, la Ligue essaie de créer de nouvelles formes d'interactions pour affronter un problème complexe : l'égalité d'accès et l'implication totale des personnes en situation de handicap au sein de la société. Afin de mieux comprendre les besoins d'accessibilité et de donner une légitimité et une force supplémentaires au projet, la Ligue accorde une attention prioritaire aux bénéficiaires qui sont impliqués, directement et par l'intermédiaire des associations qui les représentent, dans le développement de solutions adaptées. Ce guide des bonnes pratiques offre un soutien aux fondations, à leurs partenaires et aux acteurs intéressés par la mise en place d'un projet similaire dans d'autres villes historiques d'Europe.

L'expérience de la Ligue offre une opportunité d'apprentissage concrète pour les autorités locales, les propriétaires immobiliers, les entreprises et d'autres entités et acteurs. Les membres de la LHAC ont ainsi commencé à explorer le processus de conception universelle des villes historiques accessibles dans une optique plus large. Leurs expériences rassemblées seront ensuite partagées avec une communauté élargie afin de participer à l'amélioration de l'accessibilité dans d'autres villes. En outre, les circuits accessibles deviendront de nouveaux points d'intérêt touristiques susceptibles d'attirer un panel plus large de visiteurs vers les centres historiques, favorisant ainsi la croissance des revenus, l'emploi et l'échange culturel.

Ce guide des bonnes pratiques explique comment les membres de la LHAC ont pu concevoir des itinéraires historiques accessibles dans leurs villes, en utilisant un cadre et des points de référence communs grâce au soutien technique de Vía Libre. Il souligne également les étapes concrètes suivies par les six villes participantes pour la mise en place de ces circuits et le développement des partenariats avec les autorités et associations locales. Il permet en outre de décrire et diffuser les résultats de ce projet pilote auprès des autres fondations et villes ainsi que des visiteurs.

Enfin, ce guide représente un outil pour tous les acteurs et parties prenantes d'autres villes historiques, tels que les fondations, administrations, chambres du commerce, gestionnaires des sites touristiques, associations de protection du patrimoine, associations d'aide aux handicapés, etc., qui peuvent être intéressés par la possibilité d'établir des circuits accessibles similaires dans leur ville. Les membres de la Ligue espèrent que d'autres municipalités suivront cet exemple et continueront à prendre des mesures pour rendre leur ville accessible aux résidents et aux visiteurs, afin que le patrimoine européen devienne de plus en plus accessible à tous.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET*

7 300 000 euros d'investissement total
245 offices de tourisme et structures touristiques accessibles
112 sites d'intérêt historique accessibles (musées, monuments, églises, etc.)
92 espaces publics accessibles en ville (jardins, parcs, places, marchés, etc.)
88 organisations participantes
66 bâtiments publics accessibles (bibliothèques, écoles, théâtres, banques, bureaux de poste, etc.)
50 experts en accessibilité et urbanisation
46 ONG et associations
44 outils et services innovants permettant d'améliorer l'accès aux informations disponibles (cannes intelligentes, guides audio, cyber-pass, cartes tactiles, sites internet, etc.)
15 kilomètres de circuit
11 fondations
6 villes historiques
5 formations fournies
1 conseiller technique en accessibilité

**Données de septembre 2013*

POURQUOI CRÉER UN CIRCUIT TOURISTIQUE ?

Via Libre

Un circuit touristique a plusieurs objectifs :

POUR LES VISITEURS:

- Fournir un accès à certaines des attractions clés de la ville dans un espace clairement défini.
- Permettre aux guides et visiteurs d'organiser le programme de façon efficace pour profiter au maximum du caractère unique de la ville dans un délai relativement court.
- Présenter la ville aux visiteurs qui souhaitent prolonger leur séjour, en leur donnant des repères simples et en les invitant à s'aventurer plus loin pour continuer à découvrir le patrimoine passé et présent de la ville.
- Augmenter le niveau de satisfaction des touristes qui visitent la ville et améliorer la qualité de l'expérience citadine pour la population locale.

Le projet vise également à offrir des informations fiables et pertinentes sur le degré d'accessibilité des installations et services touristiques disponibles tout au long du circuit pour les personnes susceptibles d'utiliser les produits et services accessibles (associations et fédérations de personnes handicapées, tours opérateurs spécialisés et clients directs).

POUR LES ORGANISMES DE GESTION DES DESTINATIONS (MUNICIPALITÉS) :

- Le circuit constitue un bon outil d'organisation et de communication des messages et images sur le caractère de la ville à destination des visiteurs.
- Il contribue à l'expérience globale du visiteur et sa découverte de la ville et de ses résidents, de son origine historique et de son empreinte culturelle.
- Il représente une version réduite de la ville et permet d'introduire les sites incontournables de la destination pour le touriste.
- Il permet aux professionnels de promouvoir la culture de l'accessibilité touristique.

Le projet vise à montrer de façon concrète au public et aux acteurs privés du secteur comment l'accessibilité peut favoriser le développement de la destination, en devenant un facteur important de l'aménagement urbain et des processus de gestion des infrastructures.

L'accessibilité permet également d'améliorer la compétitivité des destinations et services touristiques en attirant une nouvelle cible de marché qui voyage pendant la basse saison, souvent avec plusieurs accompagnateurs et/ou proches.

QU'EST-CE QU'UN CIRCUIT HISTORIQUE ACCESSIBLE ?

Via Libre

Un circuit historique accessible comporte un itinéraire piéton qui permet aux visiteurs de suivre un parcours prédéterminé pour profiter d'un environnement historique et culturel.

- Dans la plupart des cas, le circuit présente des points de départ et d'arrivée précis et traverse un environnement historico-culturel diversifié. Dans certains cas au contraire, il indique un itinéraire à l'intérieur du centre-ville où le visiteur est libre de ses mouvements, sans début ni fin établis.

- Le circuit peut être suivi en partie ou en totalité selon l'envie du visiteur, ses capacités et le temps disponible pour la visite. Il peut également être parcouru en sens inverse.

- Pour être qualifié d'itinéraire « accessible », il doit fournir un accès confortable et équitable à tous les visiteurs, y compris aux personnes en situation de handicap. Le parcours doit présenter une largeur libre adaptée et une hauteur suffisante de façon ininterrompue, avec une surface au sol lisse sans obstacle majeur et sans pente prononcée, afin de permettre l'accès aux personnes en fauteuil et à ceux utilisant d'autres systèmes d'aide à la marche (déambulateurs, cannes). Le circuit doit également offrir un accès facilité aux parents avec enfants en bas âge et bébés en poussette ou landau.

- L'itinéraire doit être clairement indiqué au sein du circuit lui-même, pour que les personnes puissent se repérer facilement. Des dispositifs de signalisation, cartes, panneaux indicatifs et d'autres supports d'orientation peuvent ainsi être utilisés.

- " L'accessibilité" ne s'applique pas uniquement à l'accès physique au parcours. Le circuit doit comporter certains points d'intérêt du circuit identifiables, en fournissant des explications sur leur signification historique et culturelle disponibles dans des formats accessibles. Des solutions alternatives permettant de découvrir le bâtiment ou l'environnement peuvent être proposées par les biais d'explications audio, d'affichages textuels, de maquettes et fiches d'informations tactiles, de simulations numériques, etc.

- Lorsque les points d'intérêt sont des bâtiments ouverts au public, ils doivent également être accessibles, afin de permettre à tous les visiteurs d'accéder au moins à une partie du bâtiment.

- Les informations générales concernant le circuit et ses points d'intérêt doivent être disponibles à l'office de tourisme de la ville et sur son site internet. Elles doivent être proposées sur un support imprimé, en braille et en version numérique (avec une description audio si possible). Les visiteurs pourront ainsi découvrir le circuit et planifier leur visite en amont, ou revoir le circuit après leur visite et revivre leur expérience avec leurs amis et leur famille.

- Lorsque l'objectif principal du circuit historique accessible est de fournir une expérience culturelle intéressante aux visiteurs, certains dispositifs supplémentaires peuvent permettre de rendre la visite confortable et plaisante :

  - ✓ Présence de W.C. publics accessibles à proximité
  - ✓ Circuit accessible par les transports publics ou à proximité d'une zone de stationnement publique
  - ✓ Accès facile aux cafés, restaurants et bars
  - ✓ Office de tourisme accessible à proximité
  - ✓ Présence de magasins accessibles sur le parcours ou dans les environs
  - ✓ Téléphone public disponible
  - ✓ Équipements permettant de s'assoir régulièrement présents sur le parcours
  - ✓ Présence de zones ombragées et abritées de la pluiePrésence de fontaines d'eau potable

Lorsque ces installations sont disponibles, les visiteurs doivent en être informés par le biais des canaux d'information touristiques afin de pouvoir en tenir compte en préparant leur visite.

COMMENT CHOISIR L'ITINÉRAIRE DU CIRCUIT? AIDE-MÉMOIRE

Via Libre

POINT DE DÉPART ET D'ARRIVÉE : PROXIMITÉ DES MOYENS DE TRANSPORT

- Les circuits comprenant un point de départ et d'arrivée peuvent être circulaires (le lieu de départ est le même que le lieu d'arrivée) ou linéaires.
- Les points de départ et d'arrivée doivent être clairement signalés.
- Le choix des points de départ et d'arrivée doit tenir compte des moyens de transport publics ou privés utilisés par le visiteur pour accéder au circuit.
- Les services disponibles sur le parcours ou à proximité (W.C., magasins, supermarchés, restaurants) doivent également être pris en compte.

ZONE DE STATIONNEMENT DISPONIBLE

- Les points de départ et d'arrivée doivent être facilement accessibles par les transports publics, mais également, si possible, par des véhicules privés (zone de stationnement disponible).
- Les parkings ou rues avec places de stationnement doivent comprendre des places de stationnement signalisées réservées aux conducteurs handicapés et aux véhicules transportant des passagers handicapés.

TRANSPORT PUBLIC

- Les véhicules de transport public qui desservent le circuit doivent être accessibles aux fauteuils roulants. Ils doivent donc comporter un accès à hauteur du sol ou une rampe permettant d'entrer dans le véhicule.
- Des bus à plancher bas ou avec un système « d'agenouillement » doivent être si possible disponibles.
- Les taxis ou fourgonnettes accessibles aux fauteuils roulants disponibles doivent être clairement indiqués dans les informations publiques concernant le circuit.

NAVIGATION ET ORIENTATION : CARTES ET DESCRIPTIFS

- L'itinéraire accessible doit être clairement signalé sur une carte imprimée à destination des visiteurs qui parcourent le circuit. L'échelle et l'orientation (nord) doivent être indiquées sur la carte.
- Le circuit doit être accompagné d'un texte court indiquant la longueur du parcours entier et le temps de marche approximatif.
- Des indications supplémentaires sur les distances et le temps de marche à pied moyen entre les différents points d'intérêt peuvent également être fournies.
- Des cartes numériques et/ou guides électroniques peuvent être utilisés, même si une version imprimée doit toujours être disponible.
- Des descriptions audio du circuit et des points d'intérêt peuvent être enregistrées pour les guides électroniques et disponibles au téléchargement (podcasts/fichiers MP3).

POINTS D'INTÉRÊT

- Le circuit historique accessible doit inclure des points d'intérêt tels que des bâtiments historiques, ponts, monuments, parcs, etc. qui peuvent être vus du circuit ou accessibles aux visiteurs (dans le cas des sites publics).
- Chaque point d'intérêt doit être clairement indiqué sur la carte et décrit dans les informations destinées aux visiteurs.
- Si l'accès à un ou plusieurs des points d'intérêt du circuit est payant, cette information doit être mentionnée sur la carte ou dans le guide du circuit (en précisant le prix).
- Les heures d'ouverture des bâtiments et services publics du circuit doivent être mentionnées.

SERVICES PUBLICS (WC, OFFICES DU TOURISME, BARS, ETC.)

- Idéalement, le circuit historique accessible doit se situer à proximité de services publics destinés aux visiteurs. Il doit être à moins de 500 mètres d'un WC public accessible, qui doit être ouvert pendant les heures de visite normales (9h00 - 18h00) voire plus longtemps si possible.
- Dans le meilleur des cas, le circuit doit être situé près d'un office de tourisme ou d'un autre point d'information touristique.
- Les visiteurs apprécient toujours la présence de restaurants, kiosques de vente à emporter et autres endroits pour acheter de la nourriture et des boissons le long du circuit. Les propriétaires de ces établissements doivent être fortement encouragés à rendre leurs locaux accessibles aux fauteuils roulants et aux personnes en situation de handicap, en réalisant des aménagements simples de leur entrée et de leur intérieur. Les zones de services extérieures doivent être accessibles en respectant les règles du passage libre.
- Les services publics doivent être indiqués sur la carte générale du circuit.

AIDE-MÉMOIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CADRE COMMUN

Via Libre

MOBILITÉ, MANIPULATION, LOCATION ET COMMUNICATION

Chaque membre de la LHAC est libre de sélectionner et développer son propre circuit historique accessible, mais l'intérêt du projet repose surtout sur un travail d'analyse visant à définir des besoins d'accessibilité communs à toutes les villes.

C'est dans cette optique qu'a été utilisée une approche unique englobant les mêmes critères et les mêmes éléments d'étude applicables à toutes les villes. Les conclusions des premières analyses de l'état actuel des zones étudiées doivent être représentatives de chacune des villes historiques sélectionnées. Le concept d'accessibilité a été étudié en profondeur afin de tenir compte de tous les aspects touchant aux activités des personnes : les déplacements, la communication, le rassemblement, la compréhension, l'utilisation et la manipulation.

Pour garantir une accessibilité globale, il faut s'assurer que les activités mentionnées ci-dessus puissent être effectuées par n'importe quel utilisateur et que le concept général ne se limite pas au dépassement des obstacles architecturaux. Vía Libre a fourni aux membres de la LHAC des aide-mémoires qui reprennent les aspects envisagés : critères de déplacement, manipulation, localisation et communication à prendre en compte ou en relation avec l'environnement.

CRITÈRES DE DÉPLACEMENT **Action de se déplacer d'un point à un autre, horizontalement ou verticalement**	
CHAUSSÉE	Uniformité Glissement/traction – qualité de la surface
ESPACE D'ACTIVITÉ	Dimensions Barrières Équipements, accessoires, sièges
ZONES DE CIRCULATION	Dimensions Barrières Portes Dispositifs de fermeture
CHANGEMENTS DE PLAN	Escaliers Rampes Ascenseurs

CRITÈRES DE MANIPULATION **Action de saisir ou de tenir quelque chose**	
PORTÉE	Tous les mécanismes, objets et produits liés au processus doivent être à portée de main des utilisateurs (hauteur ou profondeur adaptée)
POIGNÉES	Poignées de porte, robinets, boutons, interrupteurs
OBJETS À SAISIR	Tous les éléments et mécanismes doivent être faciles à manipuler par les personnes en situation de handicap (chariots, paniers, sacs)
TRANSPORT	Mains courantes, poignées, barre d'appui

CRITÈRES DE LOCALISATION **Action de déterminer l'emplacement exact de quelqu'un ou quelque chose**		
ÉCLAIRAGE		
ORIENTATION	Signalization	Panneaux
	Information	Affiches Catalogues Brochures
	Signaux d'urgence et alarmes	Éclairage Signaux sonores
ASSISTANCE	Membres du personnel	

CRITÈRES DE COMMUNICATION (Visuels, sonores, tactiles) Action d'échanger des informations nécessaires pour le déroulement d'une activité		
COMMUNICATION NON-INTERACTIVE	Signaux, panneaux en relief, supports graphiques et écrits, signaux lumineux, signaux sonores, supports tactiles	
COMMUNICATION INTERACTIVE	Communication entre personnes	Relations clientèle, communication verbale, langue des signes
	Communication unilatérale	Boutons-poussoirs, claviers, panneaux, écrans tactiles, commutateurs, brochures, plans, catalogues, alertes sonores, textes en Braille

AIDE-MÉMOIRE SUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

En Europe, les normes d'accessibilité varient d'un pays à l'autre, selon la législation nationale en vigueur, ainsi que les lois locales et régionales ou les décrets municipaux. La réglementation propre à chaque ville doit donc être prise en compte lors de la conception et de la mise en place de l'itinéraire d'accessibilité. Les circuits proposés sont soumis à un contrôle qui permet d'obtenir une description et une évaluation objective de leurs critères et caractéristiques d'accessibilité.

Dans cet objectif, Vía Libre a fourni un aide-mémoire sur les critères d'accessibilité de l'aménagement urbain aux membres de la LHAC. Ce document contient une liste des éléments urbains extérieurs avec les données, descriptions et mesures nécessaires pour obtenir un niveau d'accessibilité acceptable pour les visiteurs en situation de handicap, ainsi que d'autres exigences d'accès spécifiques.

Les solutions correspondant aux critères d'accessibilité de la LHAC visent à établir des "bonnes pratiques" plutôt que des niveaux minimum d'accessibilité, car l'objectif est de fournir un confort, une facilité d'utilisation et une expérience qualité optimale aux visiteurs en situation de handicap.

AIDE-MÉMOIRE SUR L'ACCESSIBILITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Afin d'arriver à une liste cohérente et globale de normes d'accessibilité utilisée par trois membres de la LHAC, l'Aide-mémoire sur l'accessibilité de l'aménagement urbain fournit des critères basés sur la norme internationale sur l'accessibilité des bâtiments (ISO 21542), la norme d'accessibilité espagnole (Ordén VIV/561/2010) et d'autres exigences de bonnes pratiques découlant d'études et de recherches sur le terrain effectuées par Vía Libre dans le cadre de son analyse de l'accessibilité urbaine des villes européennes. Conformément aux conclusions d'une vaste étude européenne mandatée par la Commission de l'UE (M/420) au CEN, le respect de ces normes d'accessibilité est conseillé pour les circuits de la LHAC. L'étude recommande également d'établir une norme d'accessibilité européenne en s'inspirant de la norme ISO 21542, ainsi que d'autres normes de qualité élevée. Aucune décision ferme n'a encore été prise concernant la création d'une norme européenne.

GUIDE DE MESURE ET D'ILLUSTRATION

Le guide de mesure et d'illustration LHAC fourni par Vía Libre doit être utilisé lors du contrôle d'accessibilité afin de vérifier que les mesures ont été prises de façon correcte et précise.

	RECOMMENDATION	ITINÉRAIRE
Question 36. Quelle est la hauteur minimum requise ? Mesurer le passage libre minimum entre la chaussée et tout obstacle en hauteur	2.10m	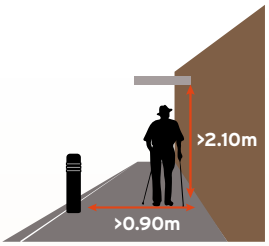

	PENTE DE LA VOIE PIÉTONNE	RECOMMENDATION	ITINERARIRE
Question 39/40. Pente naturelle de la voie piétonne Mesurer l'inclinaison de la pente	 **Question 39.** Quelle est l'inclinaison longitudinale de la pente ?	>8%	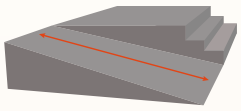
	 Question 40. Quelle est l'inclinaison latérale de la pente ?	>2%	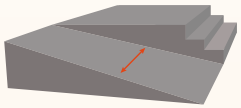

Exemple de critères et de mesures à étudier lors du contrôle d'accessibilité

L'APPROCHE DE LA LHAC

Vía Libre s'est engagé à vérifier la conformité des projets envoyés par les membres de la LHAC aux normes établies. Si certaines mesures ne conviennent pas, Vía Libre fournit une assistance pour discuter avec les partenaires techniques de la ville sur les façons de résoudre les problèmes de non-conformité afin d'offrir le meilleur accès possible aux visiteurs.

AIDE-MÉMOIRE SUR L'ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT

Lorsque les points d'intérêt du circuit historique comprennent des bâtiments publics, ces édifices ont été contrôlés afin d'établir un examen objectif de l'accessibilité de l'infrastructure et des équipements. Vía Libre a fourni un Aide-mémoire d'accessibilité des bâtiments aux membres de la LHAC dans cet objectif. Ce document contient une liste des éléments urbains extérieurs avec les données, descriptions et mesures nécessaires permettant d'obtenir un niveau d'accessibilité acceptable. Pour plus d'indications sur l'utilisation de l'aide-mémoire, veuillez consulter la section ci-dessous sur l' "Aide-mémoire sur l'accessibilité de l'aménagement urbain".

SERVICES OPTIONNELS, ACTIONS ET INITIATIVES

Le circuit historique accessible doit être mesuré, décrit, cartographié et photographié afin de fournir un descriptif complet de l'itinéraire et notamment de ses aménagements accessibles.

Équipement disponibles à louer ou prêter

Si certains équipements à louer ou prêter sont proposés au public, les informations suivantes doivent être mentionnées :

- Nom du fournisseur
- Contact téléphonique
- Site internet (le cas échéant)
- Adresse
- Emplacement du service (coordonnées GPS – également indiqué sur une carte générale)
- Liste des équipements disponibles et des prix de location
- Caution demandée (le cas échéant) et montant en euros
- Conditions générales du prêt ou de la location

L'équipement proposé peut inclure, par exemple, des fauteuils roulants manuels ou électriques, ou des scooters de mobilité électriques.

Guides touristiques, services d'accueil des visiteurs, assistants

Si des guides touristiques, un centre d'accueil des visiteurs ou d'autres personnes à contacter pour un accompagnement ou une assistance personnelle sont disponibles, les informations suivantes doivent être mentionnées :

- Guide / service / nom de l'assistant
- Contact téléphonique
- Site internet (le cas échéant)
- Adresse
- Emplacement du point de service (coordonnées GPS – également indiqué sur une carte générale)
- Services et tarifs offerts, le cas échéant
- Guide touristique officiel (préciser les qualifications ou le programme)
- Guide en langue étrangère (préciser les langues proposées)
- Guide en langue des signes (préciser les langues proposées)
- Guide pour les visiteurs aveugles ou malvoyants
- Autre Guide spécialisé (préciser le type de guide)
- Assistant personnel (préciser le type d'assistance)
- Coût des services d'accompagnement ou d'assistance
- Conditions générales

Documents d'information sur différents supports

Des documents d'information doivent être élaborés afin de présenter le circuit historique accessible, ses points d'intérêt et services publics. Outre les documents imprimés ou numériques, les informations doivent être disponibles en Braille et sur des supports grand format.

Services en langue étrangère

Les informations concernant le circuit historique accessible doivent être disponibles dans la langue du pays et en anglais. Il est également souhaitable de les proposer en version imprimée, numérique ou audio dans d'autres langues.

Guides audio et vidéo

Lorsque c'est possible, des guides audio et/ou vidéo doivent être proposés aux touristes gratuitement ou à un tarif raisonnable (conforme aux recommandations de l'office de tourisme). Les guides vidéo peuvent utiliser la langue des signes ou des sous-titres pour les visiteurs atteints de surdité.

Applications mobiles pour smartphones

Des applications destinées aux smartphones et tablettes contenant des informations de localisation et de navigation ou d'autres types de contenus peuvent constituer un outil supplémentaire proposé aux visiteurs. Il existe également des dispositifs disponibles dans le commerce à destination des personnes souffrant d'un handicap sensoriel (visuel ou auditif) dont le contenu peut être adapté aux visiteurs.

Publicité et promotion des circuits accessibles

Les villes, administrations locales et organismes touristiques peuvent promouvoir leur circuit historique accessible par le biais de radios locales, podcasts, spots publicitaires ou outils de marketing vidéo. Des productions vidéo ou audio peuvent être accessibles en ligne (sur le site internet officiel du projet ou celui des organismes touristiques ou municipaux, ainsi que sur Youtube) ou au sein des offices et kiosques de tourisme.

Guide d'accessibilité aux magasins, cafés et entreprises privées

Lorsque le circuit accessible traverse des rues commerçantes ou longe des centres commerciaux piétons, il est conseillé d'encourager les propriétaires des cafés, magasins et autres lieux commerçants à améliorer leur accessibilité et promouvoir les dispositifs d'accès à leur commerce depuis le circuit. Il est conseillé de demander le soutien de la Chambre de Commerce concernée, afin d'assurer un engagement continu et une reconnaissance supplémentaire des entreprises qui participent au projet.

Recommandations sur l'accueil de tous les visiteurs et/ou la formation du personnel

Avec le lancement du circuit historique accessible et la médiatisation croissante du projet, le nombre de personnes en situation de handicap qui visitent la ville afin de profiter du circuit et d'autres attractions devrait augmenter. Il est conseillé de mettre au point des programmes de formation concis sur la sensibilisation aux handicaps destinés à tout le personnel des offices de tourisme et des équipes associées afin de fournir une assistance adaptée aux visiteurs. Les entreprises locales qui prennent des mesures pour rendre leurs locaux plus accessibles peuvent également proposer des formations similaires.

Promotions, offres touristiques, forfaits voyage ou logement, etc.

La promotion du circuit historique accessible doit être associée à celle d'autres activités touristiques de la ville. En élaborant une campagne de marketing proactive, comprenant des offres spéciales et des promotions, le circuit doit faire partie intégrante de la « marque » de la ville et être utilisé pour encourager les visiteurs à visiter et séjourner dans les hôtels de la ville et les autres solutions d'hébergements. Des forfaits touristiques réunissant l'accès aux sites d'intérêt historiques, des offres de restauration et des événements culturels doivent être proposés.

Mise en place de l'accessibilité technique par les membres de la LHAC

Pendant le développement des circuits historiques accessibles, il est recommandé aux départements techniques des villes (et/ou aux entreprises sous contrat) de réaliser des vérifications, des contrôles d'accessibilité, ainsi que des opérations d'aménagement et de construction afin d'améliorer l'accessibilité de certaines zones. Afin d'assurer la qualité de ces travaux, les villes doivent fournir un dispositif de planification et des documents d'orientation destinés à toutes les personnes impliquées dans le processus de décision et de construction.

Coordination, suivi et diffusion des actions techniques

Les résultats des projets d'accessibilité des circuits historiques peuvent être diffusés par le biais de sites internet créés à cet effet ou grâce à des événements internationaux organisés par les villes ou par d'autres acteurs.

SIX EXEMPLES CONCRETS DE CIRCUITS ACCESSIBLES MIS EN PLACE DANS DES VILLES HISTORIQUES

LEAGUE OF HISTORICAL AND ACCESSIBLE CITIES

ÁVILA

Alicia Barragán Iturriaga, Consultante, Vìa Libre,
Noelia Cuenca, conseillère sur l'accessibilité universelle au sein du Conseil Municipal d'Ávila

PRÉSENTATION DU CENTRE HISTORIQUE

La ville d'Ávila a été déclarée ensemble historico-artistique en 1982 et classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1985. Ávila est située au centre de la péninsule ibérique, à 118 km de Madrid. Fondée au XI siècle pour protéger les territoires espagnols des musulmans, elle fait partie des villes avec le plus d'églises romanes et gothiques par habitant d'Espagne. Parfaite illustration d'architecture du Moyen-âge, Ávila comporte une des plus belles cités médiévales fortifiées et entièrement conservées d'Europe.

MÉTHODE ET APPROCHE DU PROJET : ÉTAPES ET ACTIONS PRINCIPALES

Depuis 2002, la fondation ONCE s'est associée à la municipalité d'Ávila pour construire « une ville faite par tout le monde et pour tout le monde ». Dans cette optique, la ville a rejoint la LHAC en 2010 pour participer à un projet-pilote sur l'accessibilité universelle afin de bénéficier de l'expertise de spécialistes dans le domaine. Un programme d'accessibilité spécifique à la ville a été élaboré en 2011 en suivant l'approche de la LHAC : les différents bâtiments et itinéraires accessibles ont été répertoriés à l'aide de codes indiquant les besoins d'amélioration dans quatre secteurs : la mobilité, la perception, la localisation et la communication.

Le conseil municipal d'Ávila a également amélioré l'accessibilité des espaces publics, des bâtiments historiques et des services de transport comme le taxi, les gares ferroviaires et les zones de stationnement accessible. Ces actions ont pu être menées à bien grâce à un ensemble de fonds privés et publics. D'autres services ont été proposés tels que la location de fauteuils roulants, l'organisation de visites guidées de la ville par l'office du tourisme, la présentation de maquettes tactiles des fortifications et des formations de sensibilisation au handicap destinées au personnel des organismes touristiques (ainsi que d'autres initiatives).

Grâce à ces efforts, la ville a reçu en 2011 le prix européen des villes accessibles décerné par la Commission européenne et est considérée comme la ville pionnière ayant introduit la notion d'accessibilité au sein des sites du patrimoine historique et artistique.

ACCESSIBILITÉ DES INSTALLATIONS ET SERVICES PUBLICS

Certaines actions concrètes ont été menées à bien :

- Accord collectif avec la Fédération des malentendants de Castille-et-León afin de proposer un service d'interprétation en langue des signes
- Offre de bourses à des programmes encourageant l'emploi des personnes en situation de handicap
- Offre de bourses à des associations de personnes en situation de handicap afin de financer la location d'espaces de travail et de logements

ASSOCIATIONS, ACTEURS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

La Fondation Once, la Fondation ACS (programme spécialisé de retrait des obstacles dans les bâtiments historiques), Vía Libre (Fundosa Group) et le Conseil municipal d'Ávila travaillent tous ensemble avec les organismes qui représentent les personnes en situation de handicap.

TECHNOLOGIES ET OUTILS DÉVELOPPÉS

Installation de feux tricolores avec signaux sonores et dispositifs cyber-pass (alertes sonores à la demande par Bluetooth)

- Système de géolocalisation intégré au plan d'accessibilité d'Ávila pour détecter les problèmes d'accessibilité sur une carte interactive (GISEMAC)
- Guides audio universels disponibles en neuf langues (dont la langue des signes espagnole et internationale), ainsi que des scénarios adaptés au jeune public

UN PROJET UNIQUE

Depuis 2007, une société de conseil en accessibilité travaille avec la municipalité d'Ávila et dispose d'un représentant au sein du centre d'accueil touristique de la ville. Sa mission est d'informer et de conseiller les institutions, gouvernements, entreprises et particuliers sur l'accessibilité. Elle agit également en collaboration avec d'autres structures publiques et privées (fondations, autres consultants, banques, opérateurs téléphoniques, etc.) pour améliorer l'accessibilité dans différents domaines. Cette société de conseil en accessibilité est une structure innovante qui propose une nouvelle approche, mise en place dans un nombre limité de municipalités espagnoles, pour affronter les problèmes liés au handicap. Elle propose ainsi de centraliser tous les projets et gère les ressources consacrées aux opérations d'amélioration de l'accessibilité grâce à une démarche globale, afin de répondre aux besoins des citoyens et des touristes.

Grâce à la communication directe et la collaboration efficace entre toutes les parties prenantes (municipalité, fondations, acteurs publics et privés), la ville d'Ávila a pu mettre en place son projet d'accessibilité en suivant une approche participative et planifiée, qui s'est avérée être un des principaux atouts de cette initiative.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites :

www.avila.es
www.avila.es/articles/accesibilidad
www.fundacionONCE.es
www.vialibre.es/ES/Paginas/Portada.aspx

LUCCA

Elizabeth Franchini, Chef de projet, Fondazione Banca del Monte di Lucca

PRÉSENTATION DU CENTRE HISTORIQUE

Lucca est une petite ville du cœur de l'Italie qui comprend un centre historique unique entouré d'un rempart de 4,25 km de long avec des tours et des bastions très bien conservés. Fondée par les Étrusques, la cité est devenue romaine en 180 av. J.-C. Le découpage rectangulaire du centre historique a conservé le plan des rues romain et la place San Michele se trouve sur le site d'un ancien forum. Ce centre historique impressionnant compte de nombreuses églises au style architectural remarquable (Lucca est appelée la ville aux 100 églises), ainsi que des tours, clochers et palais imposants.

MÉTHODE ET APPROCHE DU PROJET : ÉTAPES ET ACTIONS PRINCIPALES

Le projet est parti de zéro, alors que la ville de Lucca avait, jusqu'à présent, très peu d'expérience en matière d'accessibilité. La Fondazione Banca del Monte di Lucca a commencé à recueillir des données et des informations sur la ville, tout en explorant la possibilité d'un projet d'amélioration de l'accessibilité. La première étape du projet a été cruciale pour déterminer la zone soumise à l'étude de faisabilité, avant de pouvoir inviter les administrations locales à soutenir cette action.

Par la suite, la fondation a commencé à mettre au point le projet en coopération avec les autorités locales, en impliquant également l'administration gouvernementale chargée de l'environnement et de la protection des bâtiments historiques. De grandes associations locales du secteur du handicap ont également rejoint l'équipe. Le calendrier a évolué au cours de l'avancée du projet afin de mieux prendre en considération les besoins des personnes en situation de handicap tout comme ceux des autorités locales.

ASSOCIATIONS, ACTEURS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

L'atout principal du projet réside dans l'implication des personnes en situation de handicap, recherchée dès le départ. La Fondazione Banca del Monte di Lucca est fermement convaincue qu'il est impossible de concevoir un projet d'amélioration de l'accessibilité sans consulter préalablement les personnes concernées sur leurs besoins. Les personnes interrogées ont pu tester l'itinéraire et les solutions proposées, en donnant leur avis et en émettant des suggestions tout au long du processus. En outre, certaines d'entre elles ont pu observer les problèmes rencontrés pendant la mise en place du projet et proposer des solutions.

L'office du tourisme local a également été contacté pour fournir des informations et explorer les possibilités d'amélioration des informations touristiques.

TECHNOLOGIES ET OUTILS DÉVELOPPÉS

Grâce à une coopération efficace entre des personnes malvoyantes, l'université et un artisan local, un prototype de canne intelligente a été mis au point : ce dispositif électronique permet aux personnes malvoyantes d'obtenir des informations et d'être guidées pendant leur parcours à pied. En outre, deux sessions de formation ont déjà été organisées ; la première, destinée aux associations, traite de l'accessibilité sur le site internet, et la deuxième est adressée aux professionnels concernés, tels que les architectes et guides touristiques.

UN PROJET UNIQUE

Pour la ville de Lucca, la coopération concrète et proactive entre des entités publiques et privées dans le but de réaliser une mission commune dans le domaine social est inédite. Même si ce projet d'accessibilité est unique, il s'insère parfaitement dans la démarche de la LHAC et pourra en partie être réutilisé et adapté à d'autres villes. La Fondation a démontré que pour réaliser un projet d'aménagement de l'accessibilité, il suffit de se lancer : même si ce type de travail peut sembler insurmontable au départ, les obstacles peuvent être contournés.

Il est possible de préserver le patrimoine historique d'une ville en offrant des solutions modernes afin d'améliorer la qualité de vie, tout en stimulant le développement économique. L'implication des personnes en situation de handicap est un facteur majeur, qui permet d'obtenir des suggestions pratiques fondées sur des besoins réels. Encourager la sensibilisation aux problèmes liés au handicap au sein de la communauté est un objectif double important du projet et représente une étape clé sur le chemin de l'inclusion.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites :

www.fondazionebmlucca.it
www.luccaaccessible.com (en construction)

MULHOUSE

Eliane Herve Bazin, Déléguée générale, Fondation Réunica

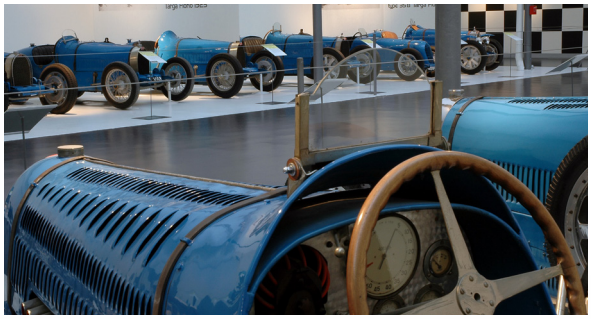

PRÉSENTATION DU CENTRE HISTORIQUE

Mentionnée pour la première fois en 803, la ville de Mulhouse est née dans une zone souvent inondée possédant un moulin, qui a donné son nom à la cité (Mul : moulin) et permis d'installer une nouvelle activité économique dans la région. Aujourd'hui, la roue du moulin est toujours le symbole de la ville. Son développement industriel remonte à l'année 1746 qui a connu la construction de la première usine d'impression de tissu. Mulhouse a rapidement connu une des croissances industrielles les plus rapides de France. En 2008, la ville a obtenu le label « Ville d'art et d'histoire » grâce à son centre historique piéton.

MÉTHODE ET APPROCHE DU PROJET : ÉTAPES ET ACTIONS PRINCIPALES

Le projet de la LHAC correspond parfaitement aux dispositions de la loi française de 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées en favorisant l'accessibilité à tous les domaines de la vie sociale. En mai 2011, la Fondation Réunica a constitué un groupe de travail multidisciplinaire visant à réunir plusieurs acteurs concernés par les problèmes d'accessibilité afin de mettre en commun leurs expériences, leurs réseaux et leurs ressources. Ce groupe rassemble trois fondations, le Ministère de la Culture, un cabinet d'architecture, un spécialiste de la recherche appliquée sur le handicap et une agence de communication.

En juin 2011, l'itinéraire proposé par la LHAC a été intégré au « Mulhouse Grand Centre », un projet à plus grande échelle mis au point par la municipalité. La ville s'est engagée à faire un diagnostic d'accessibilité de son environnement construit et non construit et le groupe de travail concerné a pu fournir des conseils, superviser le projet et son évolution. La Fondation Réunica, quant à elle, a concentré ses efforts sur l'accessibilité du patrimoine culturel de la commune avec des actions de sensibilisation sur l'accessibilité globale et universelle au sein du secteur culturel.

Le travail de la Fondation Réunica a servi de tremplin pour les dix musées de Mulhouse qui ont travaillé ensemble sur le projet de la LHAC sous la coordination de l'association des Musées Mulhouse Sud Alsace. L'achèvement du circuit touristique accessible aux personnes portant un handicap visuel ou moteur est prévu pour fin 2013. En outre, des aménagements d'accessibilité sur les sites culturels sont déjà en cours et devraient continuer à plus long terme.

ASSOCIATIONS, ACTEURS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

Le groupe de travail constitué pour ce projet réunit différents spécialistes de l'accessibilité et du handicap. Il comporte une commission handicap qui permet d'impliquer pleinement les associations de personnes en situation de handicap. L'office du tourisme de Mulhouse et les musées Mulhouse Sud Alsace participent également de manière active.

TECHNOLOGIES ET OUTILS DÉVELOPPÉS

La ville de Mulhouse a développé un outil de diagnostic qui utilise le symbole d'une clé avec un code couleur pour indiquer le niveau d'accessibilité des bâtiments, espaces publics, magasins et hôtels. L'utilisation de cet outil, qui a reçu le trophée du cadre de vie Fimbacte en 2011, est proposée gratuitement par la municipalité de Mulhouse.

De nouvelles signalisations piétonnes contenant des informations directionnelles, culturelles et historiques ainsi que des fils rouges (indiquant le mobilier extérieur, les marquages au sol, les arbres et plantes) sont installés tout au long du circuit.

PROJET EN COURS / PROCHAINE ÉTAPE

- La ville de Mulhouse prévoit de créer un site ouvert d'information sur les lieux accessibles au sein de la ville.
- Le développement d'un outil technologique d'identification par radiofréquence pour améliorer l'interactivité du circuit touristique est envisagé.
- Des formations sur l'accessibilité destinées au personnel des musées et sur l'accessibilité du site internet de l'association des Musées Mulhouse Sud Alsace seront mises en place.
- La municipalité prépare un guide méthodologique sur les critères d'accessibilité destiné aux entreprises, sous-traitants, architectes et aux autres entités concernées.
- L'office du tourisme prévoit la publication d'un guide touristique mettant en avant l'accessibilité au sein de la ville de Mulhouse.

UN PROJET UNIQUE

Ce groupe de travail multidisciplinaire (trois fondations, le Ministère de la Culture, un cabinet d'architecture, un spécialiste de la recherche appliquée sur le handicap et une agence de communication) représente un partenariat public/privé efficace qui permet à différents acteurs de l'accessibilité de réunir leurs expériences, leurs réseaux et leurs ressources.

COMMENT S'INSPIRER DE CE PROJET : UNE EXPÉRIENCE UTILE POUR LES AUTRES FONDATIONS

L'idée d'ensemble est de faire de la ville sélectionnée un laboratoire sur l'accessibilité qui serve d'exemple aux autres villes en France et à l'étranger. Les acteurs impliqués dans le projet de Mulhouse sont tout à fait disposés à partager leurs ressources et leur expérience avec les autres villes européennes qui mettent en place des projets similaires.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites :

www.fondationreunica.com
www.tourisme-mulhouse.com

SOZOPOL

(By Lyubomir Durankev, IResponsable des projets internationaux, Sozopol Foundation)

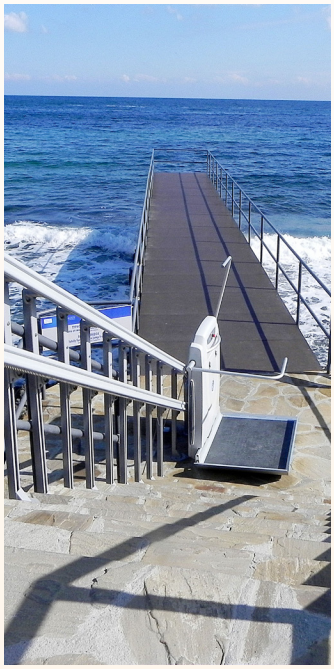

PRÉSENTATION DU CENTRE HISTORIQUE

Sozopol est une ville du sud-est de la Bulgarie située au bord de la mer Noire qui compte 4 767 habitants. La ville comporte une partie nouvelle et un vieux centre, classé réserve archéologique. Cette cité côtière née avec la création de la colonie grecque Apollonia Pontica, fondée en 611 av. J.-C, est une des plus vieilles villes de Bulgarie. Elle fut un centre commercial important, en jouant notamment un rôle majeur dans le commerce du poisson de la mer Noire, ainsi que celui des céréales et du cuivre de Thrace. Dès l'Antiquité tardive, Sozopol a accueilli un important centre culturel et religieux avec de nombreux monastères et un centre des beaux-arts.

Chaque année, les touristes viennent en masse pour découvrir Sozopol et son patrimoine historique et culturel, son architecture préservée, son système de fortification, ses plages, son festival des arts annuels et les reliques de St Jean-Baptiste.

MÉTHODE ET APPROCHE DU PROJET : ÉTAPES ET ACTIONS PRINCIPALES

Dans une ville où le tourisme est la principale source de revenus de la population locale, l'amélioration des conditions d'accès aux visiteurs est une des principales motivations de la Fondation Sozopol et de la municipalité, toutes les deux membres de la LHAC.

Depuis 2003, la fondation Sozopol a mis au point une série de projets en collaboration avec la municipalité et d'autres partenaires au niveau local, régional, national et international pour développer la recherche, la préservation, l'ouverture et la promotion de l'héritage culturel matériel et immatériel de la région. Des équipes de conseillers et spécialistes professionnels reconnus au niveau local et national ainsi qu'un groupe de travail local ont été constitués pour assurer la conception et la mise en place de cette initiative. Certains projets ont commencé avant que la fondation rejoigne la LHAC alors que d'autres sont en cours ou sont prévus pour les années suivantes. Le financement est assuré par plusieurs programmes internationaux ainsi que par le programme gouvernemental Via Pontica depuis 2011. Voici quelques exemples d'activités mises en place :

- Élaboration d'études de terrain et de conservation des sites archéologiques avec des plans de reconstruction lorsque c'est possible ; adaptation de ces structures à un environnement moderne accessible en réalisant des aménagements pour les transformer en destinations touristiques attractives afin de présenter le patrimoine historique et culturel d'une civilisation urbaine à travers différentes époques.
- Création d'un centre culturel à Sozopol et de centres d'accueil des visiteurs sur les sites archéologiques.
- Organisation de sessions de formation pour les guides.
- Mise en place d'activités pour préserver les sites culturels et améliorer leur environnement et infrastructure.
- Développement d'un plan de préservation et de gestion de la réserve archéologique de la cité d'Apollonia.

ASSOCIATIONS, ACTEURS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

Il existe différentes organisations qui travaillent en partenariat avec la fondation Sozopol au niveau local, national et international pour étudier et préserver le patrimoine culturel et pour améliorer l'accessibilité de Sozopol comme destination touristique. Parmi les acteurs impliqués, on retrouve des municipalités et des ministères bulgares liés au tourisme et à la préservation du patrimoine culturel, des agences gouvernementales du secteur du tourisme et du handicap, ainsi que des musées historiques et archéologiques locaux, régionaux et nationaux. Plusieurs ONG partenaires, associations, agences de voyages, particuliers et bénévoles sont également fortement impliqués.

UN PROJET UNIQUE

La volonté d'intégrer l'accessibilité dans le paysage urbain sans changer l'apparence et l'identité de la ville ni défigurer les sites culturels représente le point fort de ce projet. Grâce à un accès offert à tous les groupes de visiteurs, les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs familles et amis, peuvent profiter pleinement de la ville.

COMMENT S'INSPIRER DE CE PROJET : UNE EXPÉRIENCE UTILE POUR LES AUTRES FONDATIONS

Certains éléments du projet peuvent être une source d'inspiration pour des projets similaires mis en place par d'autres fondations :

- La possibilité de mettre au point une série de mesures et d'aménagements adaptés à la région et à l'environnement historique des villes pour rendre totalement accessibles ces sites culturels du patrimoine européen et mondial à tous les visiteurs.
- L'utilisation des sites culturels comme support éducatif et moyen de communication pour renforcer les relations culturelles contemporaines au sein de la population en préservant l'identité culturelle et nationale.
- La contribution au développement et au renforcement du tourisme durable comme tendance économique majeure dans la société contemporaine.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

www.sozopol-foundation.com/en

TURIN

Stefania Coni, Chef de projet à l'international, Fondation CRT
Alessandro Redavide, Chef de projet Turismabile

PRÉSENTATION DE LA VILLE HISTORIQUE

Avec une population de 906 089 habitants, Turin est un pôle économique important du nord de l'Italie qui bénéficie également d'un riche patrimoine culturel et historique. La ville est connue pour son architecture baroque, rococo, néoclassique et Art nouveau qu'on retrouve dans de nombreux lieux publics, châteaux, jardins et bâtiments pleins d'élégance. L'organisation récente des jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2006 a joué un rôle important dans l'aménagement de la ville et l'amélioration de son accessibilité.

MÉTHODE ET APPROCHE DU PROJET : ÉTAPES ET ACTIONS PRINCIPALES

À Turin, la Fondation CRT a réuni plusieurs acteurs locaux impliqués de plusieurs façons dans l'accessibilité et le tourisme de la ville. La première étape a consisté à mettre au point un parcours intitulé « Votre première fois à Turin » dans le cœur historique de la ville, incluant plusieurs sites historiques et artistiques, ainsi que des espaces de shopping et de loisir. Lors d'une deuxième étape, le circuit, d'une longueur de 1,5 km, a été testé par des personnes en situation de handicap afin d'élaborer une série de documents annexes tels que des rapports techniques et une vidéo sur l'itinéraire.

Une autre initiative liée au projet a été la création d'une application mobile avec des fonctions de Réalité Augmentée grâce à l'incorporation de codes QR dans Google Maps. D'autres opérations sont prévues, comme la mise à disposition d'un guide pour malentendants, la traduction des informations disponibles tout au long du circuit grâce à un équipement stéréo, ainsi que des panneaux de lecture tactile, qui permettront de rendre le circuit accessible aux personnes portant un handicap visuel et/ou auditif.
La troisième étape traitera principalement de la communication au sein du circuit :

- Activités promotionnelles avec des références particulières aux sites internet et nouveaux médias.
- Organisation d'un « Blog tour » pour les blogueurs spécialisés.
- Service d'accompagnements avec un guide touristique pour les personnes malvoyantes et malentendantes.

ASSOCIATIONS, ACTEURS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

L'intérêt de ce projet réside dans le travail sous-jacent de l'équipe constituée qui a rassemblé de nombreuses organisations publiques et privées liées au développement du tourisme accessible. Les principaux partenaires sont l'IsITT (Institut italien du tourisme pour tous), le CPD (Conseil des personnes en difficulté), le projet Turismabile et Turismo Torino e Provincia (Office du tourisme et convention de la ville de Turin et de la province).

Les organismes suivants, spécialisés dans des domaines particuliers, ont également collaboré au projet : l'UIC (Union italienne des personnes aveugles), l'A.P.R.I. (Association provinciale contre la rétinopathie et la malvoyance), l'ENS (Association nationale des personnes sourdes). En outre, la ville de Turin, l'association des Chambres de Commerce, l'ASCOM (association des commerçants) et la CONFESERCENTI (une des principales organisations professionnelles) ont aussi été impliquées.

TECHNOLOGIES ET OUTILS DÉVELOPPÉS

- Analyse technique du degré d'utilisation des personnes en situation de handicap grâce à un questionnaire examinant l'accessibilité du circuit, ses caractéristiques morphologiques, les points d'intérêt présents (au moins 30) et la disponibilité de services d'hygiène.
- Développement prévu d'une application mobile avec des fonctions de réalité augmentée grâce à l'incorporation de codes QR dans Google Maps et une fonction appareil photo pour smartphone (QR code, VideoCam).

UN PROJET UNIQUE

Ce projet démontre qu'il n'est pas toujours nécessaire de recourir à des investissements considérables pour améliorer la facilité d'utilisation et d'accès de la ville. Le travail d'équipe entre les personnes et les organisations impliquées dans la gestion du tourisme et l'accessibilité est l'élément déterminant de la réussite de cette initiative. L'utilisation d'une application moderne pour appareils mobiles, qui deviennent de plus en plus courants, apporte une valeur ajoutée au projet.

HOW THE PROJECT IS REPLICABLE – USEFUL KNOWLEDGE FOR OTHER FOUNDATIONS:

À travers ses différentes étapes et grâce à tous les acteurs impliqués, ce projet peut servir d'exemple pour tous ceux qui souhaitent s'inspirer de la façon dont la ville de Turin a affronté les problèmes d'accessibilité dans son centre-ville. La quatrième étape du projet implique la rédaction d'un guide de recommandations à suivre pour utiliser ce projet dans d'autres lieux au sein de la ville de Turin et d'autres villes d'Italie ou du monde.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites :

www.fondazionecrt.it
www.isitt.it
www.turismabile.it
www.turismotorino.org

VIBORG

Marianne Kofoed, Chef de projet Realdania
Mikala Koppemborg, Consultant, Dansk Bygningsarv

TPRÉSENTATION DU CENTRE HISTORIQUE

Une des plus vieilles villes du Danemark dont la création remonte à 900 av. J.-C., la ville de Viborg surplombe deux lacs. Son relief vallonné a largement influencé le développement du centre historique, caractérisé par des allées raides, des chemins étroits et une chaussée pavée. Aujourd'hui, le réseau médiéval de ruelles et passages du centre-ville est presque intact. Cependant, le centre commercial s'est peu à peu éloigné du vieux centre au fil des ans. Le concours proposé dans le cadre du projet LHAC incitait les agences d'architecture à trouver un moyen de valoriser l'ensemble du centre-ville en réunissant le quartier historique et le quartier commercial.

MÉTHODE ET APPROCHE DU PROJET : ÉTAPES ET ACTIONS PRINCIPALES

La première étape du projet s'est déroulée à travers l'organisation d'un concours d'architecture en deux phases. Cinq équipes présélectionnées, spécialisées dans plusieurs disciplines, ont conçu, présenté et illustré leurs idées et suggestions pour rendre le centre historique plus accessible. Deux des cinq équipes ont été retenues pour la deuxième phase du concours. Le gagnant, élu au printemps 2012, sera chargé de mettre en place le projet retenu avec la collaboration du comité organisateur, d'un panel de consultants et d'un groupe de travail local. Le projet final « Les trésors de Viborg », qui a été lancé à l'automne 2013 et devrait être achevé au printemps 2015, est né d'un processus de décision complexe. L'aspect unique de ce projet réside dans son approche, relativement discrète en termes d'intervention.

ASSOCIATIONS, ACTEURS ET BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

La participation du Danemark au projet de la LHAC repose sur un partenariat entre la municipalité de Viborg et quatre fondations danoises : Realdania, la Bevica Foundation, le Labour Market Holiday Fund and la Danish Disability Foundation. Le comité organisateur, un panel de consultants et un groupe de travail local ont supervisé le concours, choisi la proposition finale et géré les actions de communication en lien avec le projet.

- Le comité organisateur, composé de représentants des fondations partenaires et de la municipalité de Viborg, est entièrement responsable du développement et de la mise en place du projet, ainsi que des opérations de communications liées.
- Le panel de consultants regroupe des représentants d'organisations centralisées, associations et institutions liées au handicap qui jouent le rôle de conseillers.
- Le groupe de travail local rassemble des représentants des parties prenantes et des acteurs principaux du centre-ville de Vigorg tels que l'office de tourisme local et des associations commerçantes. Il joue également un rôle de conseiller.

TECHNOLOGIES ET OUTILS DÉVELOPPÉS

L'objectif principal du projet repose sur la volonté d'adapter l'environnement historique existant, ce qui explique qu'aucun outil ou dispositif technologique supplémentaire n'ait été conçu. Les opérations de communication sont toujours en cours de développement. Parmi d'autres initiatives, un film d'animation décrivant les différentes parties du projet a été élaboré.

UN PROJET UNIQUE

Ce projet s'inscrit dans une démarche de respect maximal de l'environnement historique, en cherchant à intégrer totalement les dispositifs d'accessibilité dans le paysage. L'objectif est de rajouter un revêtement presque invisible permettant de fournir un accès total à tous les types de visiteurs sans compromettre les caractéristiques historiques et esthétiques du lieu. Ainsi, les marches seront remplacées par des rampes fabriquées dans les mêmes matériaux. Cette initiative vise à apporter une valeur supplémentaire à la ville, non seulement en termes d'accessibilité, mais également en reliant le centre historique à la zone commerciale.

HOW THE PROJECT IS REPLICABLE – USEFUL KNOWLEDGE FOR OTHER FOUNDATIONS:

Le concours d'architecture a clairement montré qu'il existait diverses solutions visionnaires et innovantes permettant de faire face aux enjeux de l'accessibilité, qui créent une base solide d'options possibles. Dans le cas présent, la proposition gagnante illustre une certaine empathie et une bonne connaissance de l'histoire de la ville. Les aménagements architecturaux sont discrets (presque invisibles), utilisant par exemple différents types de pavés comme signalisation naturelle.

- Priorité donnée à l'accessibilité pour tous - mise en place d'un accès total à tous les types de visiteurs.
- Adaptation de l'environnement historique existant.
- Création d'un réseau de circuits accessibles, sans se limiter à un seul itinéraire, afin de laisser au visiteur le choix des parcours à suivre et dans quel ordre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites :

www.aff.dk
www.bevica.dk
www.realdania.dk
www.vanfoerefonden.dk

LES CHIFFRES DU PROJET LHAC

Une évaluation des ressources/réalisations du projet, mise à jour en septembre 2013, a permis d'obtenir des résultats intéressants. Veuillez vous rendre sur le site internet de la LHAC pour consulter le rapport d'évaluation complet.

Dans le tableau ci-dessous, les lettres capitales en tête des colonnes indiquent les six villes impliquées dans le projet : Ávila, Lucca, Mulhouse, Viborg, Sozopol, et Turin. Les totaux fournis sont des données provisoires.

PERSONNES IMPLIQUÉES DIRECTEMENT DANS LE PROJET

	EFC	Via Libre	A	L	M	V	S	T	TOTAL
Personnel Fondation temps plein/partiel	2	-	4	1	3	4	8	1	21
Volontaires	-	-	-	7	-	-	4	-	11
Spécialistes	-	3	4	11	4	3	13	8	46
Architectes	-	-	2	3	2	1	3	2	13
Ingénieurs	-	-	-	3	1	-	1	-	5
Urbanistes	-	-	-	1	-	1	1	1	4
Spécialistes culture et patrimoine	-	-	1	1	-	-	3	1	6
Spécialistes accessibilité	-	-	1	-	-	-	1	2	4
Spécialistes informatique et communication	-	-	-	3	1	-	3	1	8
Autres consultants [1]	-	-	-	-	-	1	1	1	3
Chercheurs	-	-	-	3	-	1	-	-	4
ONG & associations (personnel rémunéré)	-	1	-	3	2	4	1	2	13
Associations de personnes handicapées	-	-	-	10	-	5	1	2	18
Agences et autorités locales	-	-	-	12	28	1	1	1	43
TOTAL DES PERSONNES IMPLIQUÉES									**199**

[1] Un consultant est un professionnel qui fournit des conseils spécialisés dans un domaine ou un secteur particulier.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

	A	L	M	V	S	T	TOTAL
PARTENAIRES							
Fondations	1	1	3	4	1	1	11
Organes nationaux	2	-	-	-	-	-	2
Ministères de la Culture et du Patrimoine	1	-	1	-	-	-	2
Départements gouvernementaux responsables de l'environnement et de la protection des bâtiments historiques	1	1	-	-	-	-	2
Centres de recherche	-	1	-	1	-	-	2
Départements universitaires	-	1	-	-	-	1	2
Conseils municipaux et locaux	1	2	-	1	2	1	7
Agences de conseil	1	-	-	2	-	1	4
Organisations culturelles locales privées/publiques	5	-	-	1	-	1	7
Associations de fondations	-	1	-	-	-	2	3
TOTAL DE PARTN/AIRES							**42**
ONG et associations							
Associations de recherche architecturale	-	-	1	1	-	-	2
Associations de touristes handicapés	-	-	-	1	-	1	2
Associations de tourisme et de touristes	1	1	-	2	-	1	5
Associations liées aux problèmes des handicaps	17	10	-	5	1	2	35
Associations des benevolés	1	-	-	-	-	1	2
TOTAL ONG ET ASSOCIATIONS							**46**
TOTAL PARTENAIRES ET ORGANISATIONS IMPLIQUÉS							**88**

TOTAL DES RESSOURCES FINANCIÈRES ALLOUÉES AU PROJET		
Ávila	Projet de muraille accessible	790.000 €
	Financement privé indéterminé	1.100.000 €
Lucca	(montant final non déterminé)	992.000 €
Mulhouse	(montant final non déterminé)	1.300.000 €
Sozopol		220.534 €
Viborg		2.830.000 €
Torino		50.000 €
TOTAL RESSOURCES		7.282.534€

PROMOTION DU TOURISME DURABLE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE :							
a) RÉALISATION D'ITINÉRAIRES TOURISTIQUES ACCESSIBLES À TOUS DANS LE CENTRE HISTORIQUE COMPRENANT LES SITES D'INTÉRÊT PRINCIPAUX DE LA VILLE	A	L	M	V	S	T	TOTAL
ITINÉRAIRE ACCESSIBLE	3,6	2,1	3,8	1,6	1,5	-	12,6 km
b) L'ITINÉRAIRE COMPREND ::							
b.1) Offices de tourismes et services touristiques							
Offices de tourismes et centres d'accueil	2	3	1	1	1	-	8
Bars	-	19	12	-	5	-	36
Restaurants	5	15	25	-	3	-	48
Hôtels	6	10	3	1	-	-	20
Magasins	5	53	50	20	5	-	133
TOTAL OFFICES DE TOURISMES ET SERVICES TOURISTIQUES							245
b.2) Bâtiments du patrimoine historique							
Bâtiments historiques	11	10	21	-	2	13	57
Églises, temples, synagogues	6	10	2	1	1	2	22
Monuments	-	4	5	-	3	3	15
Musées	3	6	3	1	4	1	18
TOTAL BATIMENTS DU PATRIMOINE HISTORIQUE							122
b.3) Espaces publics urbains							
Parks and gardens	2	3	3	1	1	5	15
Squares/streets	7	17	12	20	1	10	67
Public markets and fairs	2	-	-	1	-	1	4
Public car parks	2	-	-	1	1	2	6
TOTAL URBAN PUBLIC SPACES							92
b.3) Urban public spaces							
Bibliothèques	4	6	1	-	-	-	11
Écoles	1	9	2	-	-	-	12
Théâtres	-	2	1	-	-	-	3
Banques	3	7	10	2	1	-	23
Bureaux de poste et autres bureaux publics	-	16	-	1	-	-	17
TOTAL BATIMENTS ET LIEUX PUBLICS							66
TOTAL BÂTIMENTS ACCESSIBLES, ESPACES PUBLICS ET SERVICES AU SEIN DU CIRCUIT							515

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS :							
a) RETRAIT DES OBSTACLES PHYSIQUES ET INSTALLATION DE DISPOSITIFS D'AIDE TECHNIQUE DANS LES ESPACES PUBLICS ET LES BATIMENTS HISTORIQUES PRIVÉS DU CENTRE-VILLE, AMELIORATION DE LA SIGNALISATION ROUTIERE :	A	L	M	V	S	T	TOTAL
Feux tricolores	2	3	155	-	-	-	160
Rampes	-	4	-	12	-	-	16
Passages piétons	-	7	-	2	-	-	9
W.C. accessibles	2	1	1	1	-	-	5
TOTAL OBSTACLES PHYSIQUES RETIRÉS							190
b) AMELIORATION DU RESEAU DE TRANSPORT, DES SERVICES ET DES INSTALLATIONS PUBLICS							
Arrêts de bus	1	-	1	1	5	-	8
Gares ferroviaires	1	1	1	-	-	-	3
Services de taxi accessibles	2	-	-	-	-	-	2
Services de location de fauteuils roulants	1	-	-	-	-	-	1
Places de parking reservées	13	6	-	3	-	-	22
Trains touristiques	1	-	-	1	-	-	2
TOTAL DES INTERVENTIONS CONCERNANT LES TRANSPORTS ET LES SERVICES LIES							38
TOTAL DES DISPOSITIFS D'AIDE TECHNIQUE, DES SERVICES ET INSTALLATIONS AMÉLIORANT L'ACCESSIBILITÉ							228

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET SOCIAL DE LA VILLE :								
	EFC	A	L	M	V	S	T	TOTAL
a) CRÉATION DE SITES INTERNET D'INFORMATION ACCESSIBLES	1	1	1	1	-	-	1	5
TOTAL DES SITES INTERNET ACCESSIBLES CRÉES								5
b) DEVELOPPEMENT D'OUTILS TECHNOLOGIQUES INNOVANTS								
Cyber-pass	-	1	-	-	-	-	-	1
Audio guides	-	1	-	-	-	-	-	1
Cannes intelligentes	-	-	1	-	-	-	-	1
Outils d'informations (Totem)	-	-	1	-	-	30	-	31
Systèmes de navigation GPS avec récepteur et oreillette	-	-	1		-	1	-	2
Systèmes de transport intelligent - NFC technologies	-	-	-	1	-	-	-	1
Cartes sur écrans tactiles et cartes d'orientation	-	3	3	-	-	1	-	7
TOTAL DES OUTILS TECHNOLOGIQUES INNOVANTS DÉVELOPPÉS								44
c) SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES	-	1	2	-	-	2	-	5
TOTAL DES SESSIONS DE FORMATION ORGANISEES								5
c) SÉMINAIRES DE PARTAGE DES EXPÉRIENCES	1	2	1	-	-	1	-	5
TOTAL DE SEMINAIRES DE PARTAGE DES EXPERIÉNCES ORGANISÉS								5
TOTAL DES OUTILS TECHNOLOGIQUES ET SERVICES AMÉLIORANT L'ACCÉS À L'INFORMATION								54

APPROCHE COLLECTIVE DE L'ACCESSIBILITE EN EUROPE À UTILISER AILLEURS :								
	Via Libre	A	L	M	V	S	T	TOTAL
a) GUIDE TECHNIQUE LHAC	1	-	-	-	-	-	-	1
b) GUIDE RESSOURCES ACCESSIBLES EN LIGNE	-	1	-	-	-	-	-	1
c) DVD SUR LE DEVELOPPEMENT DU PROJET	-		1	-	1	-	1	3
d) ÉLABORATION D'UNE MÉTHODE COMMUNE BASÉE SUR DES OUTILS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUES	-	-	-	1	-	1	-	2
TOTAL DES OUTILS COLLECTIFS SUR L'ACCESSIBILITÉ EN EUROPE À UTILISER AILLEURS								55

GLOSSAIRE

Via Libre

CONTROLEUR D'ACCÈS
Spécialiste bénéficiant d'une formation et d'une expérience pour inspecter les bâtiments et/ou l'environnement extérieur afin de signaler leur niveau de conformité aux lois, normes et au guide des bonnes pratiques en vigueur.

GUIDE D'ACCÈS
Guide au format imprimé ou numérique destiné aux touristes, voyageurs et citoyens locaux, afin de leur fournir des informations sur l'accessibilité d'une destination touristique, d'un environnement extérieur, d'une installation ou d'un bâtiment et de leurs composants.

CRITÈRES D'ACCÈS
Spécifications techniques ou fonctionnelles liées à la planification, la conception et la gestion d'un bâtiment, d'un environnement, d'un produit ou d'un service afin d'en assurer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et à d'autres groupes d'utilisateurs concernés comme les personnes âgées.

ACCESSIBILITÉ
Niveau de disponibilité d'un produit, dispositif, service ou environnement à un public aussi large que possible incluant les personnes portant un handicap. L'accessibilité peut être définie comme « la possibilité d'accéder » et de bénéficier des éléments mentionnés ci-dessus.

CONTRÔLE D'ACCESSIBILITÉ
Inspection et vérification complète de l'accessibilité d'un bâtiment, d'une installation ou d'un environnement extérieur afin de vérifier sa conformité aux lois, normes et au guide des bonnes pratiques en vigueur.

AIDE MÉMOIRE ACCESSIBILITÉ (POUR LES BÂTIMENTS OU ENVIRONNEMENTS URBAINS)
Fournit des critères d'évaluation basés sur les normes ou exigences d'accessibilité en vigueur afin d'établir le niveau de conformité du bâtiment ou de l'environnement pris en considération.

GUIDE D'ACCESSIBILITÉ Document contenant les critères fonctionnels et techniques d'accessibilité à respecter.

NORMES D'ACCESSIBILITÉ
Document officiel qui établit des critères fonctionnels ou techniques, ainsi que des méthodes, processus et pratiques uniformisés garantissant l'accessibilité des produits, outils, services et environnements aux personnes en situation de handicap et à d'autres groupes d'utilisateurs concernés comme les personnes âgées.

ACCESSIBLE
Tout produit, outil, service et environnement dont l'accès, l'atteinte ou l'utilisation est disponible au plus grand nombre de personnes possible, y compris aux personnes en situation de handicap

FORMATS ACCESSIBLES OU COMPLÉMENTAIRES
Supports d'informations autres que l'impression utilisés par des personnes aveugles ou malvoyantes ou par d'autres personnes incapables de lire des documents imprimés standards. Ces formats accessibles comprennent les supports imprimés en gros caractères, audios, en braille, électroniques, les images accessibles, etc. Les supports auditifs peuvent être complétés par des supports écrits pour les personnes avec handicap auditif (ex. : sous-titrage des vidéos et films).

CIRCUIT HISTORIQUE ACCESSIBLE
Parcours piéton qui guide les visiteurs sur un circuit prédéterminé pour leur permettre d'accéder au patrimoine historique et culturel de la ville.

W.C. ACCESSIBLE
W.C. spécialement conçus pour être utilisables par tous, y compris par les personnes en situation de handicap et plus particulièrement par les personnes en fauteuil roulant qui ont besoin de plus d'espace et d'un certain aménagement intérieur.

TOURISME ACCESSIBLE
Approche globale consistant à vérifier que les destinations, produits et services touristiques sont disponibles à tous, indépendamment des limites physiques, handicaps ou de l'âge d'une personne. Le tourisme accessible permet aux personnes ayant des besoins d'accès particuliers sur le plan moteur, visuel, auditif et cognitif, d'être autonomes et de pouvoir accéder en toute égalité et dignité aux produits, services et à l'environnement touristique universel. Cette définition s'applique également aux personnes voyageant avec des enfants en poussettes, aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

HÉBERGEMENT (TOURISTIQUE) L'hébergement touristique inclut tout type d'établissement ou de structure offrant un logement aux touristes tels que les hôtels et établissements similaires, villages vacances, campings, locations saisonnières et tout autre type d'hébergement privé.

AMÉNAGEMENT (S)
Modification d'un produit, service, bâtiment (ou partie d'un bâtiment) ou environnement existant qui permet, dans le contexte présent, d'améliorer son accessibilité ou sa facilité d'utilisation au bénéfice des personnes en situation de handicap.

GUIDES AUDIO
Appareil portable fournissant une version audio enregistrée d'un commentaire, descriptif, contexte ou contenu informatif, normalement présenté sous un support visuel, dans un site touristique tel qu'un musée.

BRAILLE
Système d'écriture en relief qui permet aux personnes aveugles et malvoyantes de lire et écrire par le toucher. Ce système a été inventé par Louis Braille qui était aveugle. Il consiste en une série de points saillants organisés en symboles qui représentent des lettres, des chiffres ou des signes de ponctuation.

LARGEUR LIBRE
Espace libre entre deux points séparés par une distance horizontale, tel que l'encadrement d'une porte ou un passage étroit.

GESTION DE LA DESTINATION
Processus d'organisation, de développement et de promotion d'une région, ville ou d'un territoire touristique.

HANDICAP
Le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

ÉGALITÉ D'ACCES
Principe de fournir un accès égal à tous les utilisateurs, en trouvant des solutions qui évitent de discriminer certaines personnes en ignorant leurs besoins particuliers d'accessibilité.

HANDICAP MENTAL
Concept large qui couvre différentes déficiences et incapacités intellectuelles, y compris le retard mental, les handicaps mentaux légers et d'autres troubles (telles que la difficulté d'apprentissage) ainsi que les problèmes émergeant au cours de la vie d'une personne suite à des lésions cérébrales ou des maladies neurodégénératives comme la démence.

CIRCUIT PIÉTON
Parcours conçu pour des personnes à pied (avec ou sans aide à la mobilité, poussette, caddie) et les personnes en fauteuil roulant ou utilisant un scooter électrique.

HANDICAP PHYSIQUE
Toute déficience qui limite le fonctionnement physique d'un ou de plusieurs membres d'une personne ou entraîne une incapacité motrice partielle ou totale.

POINT D'INTÉRÊT
Bâtiment, espace, lieu ou installation qui présente une valeur particulière pour les visiteurs, dans le cadre d'une destination touristique ou d'un site historique.

HANDICAP SENSORIEL
Déficience d'un des cinq sens. Le terme est généralement utilisé dans le cas d'une déficience visuelle ou auditive, mais les autres sens peuvent également être touchés.

LANGUE DES SIGNES
Langue utilisant la communication gestuelle et le langage du corps pour se faire comprendre.

ACTEUR DU TOURISME
Personne ayant un intérêt pour ou un lien avec l'activité touristique.

INFORMATION TACTILE
Information transmise par le toucher.

CONCEPTION UNIVERSELLE
Approche de conception des produits et environnements favorisant l'accessibilité pour tous, dans la mesure du possible, sans besoin d'aménagement ou d'adaptation particuliers.

OUTILS D'AIDE À LA MOBILITÉ
Dispositifs d'aide au déplacement des personnes présentant des difficultés pour marcher (déambulateur, canne, etc.)

NOTES

NOTES

...SUR LE EFC...

Le Centre Européen des Fondations, créé en 1989, est une association internationale représentant des fondations d'intérêt public et des entreprises mécènes en Europe et ailleurs. Le Centre développe et met en place des actions correspondant à quatre objectifs clés : la création d'un environnement juridique et fiscal adapté, le répertoriage de l'ensemble des fondations, la mise en place d'un réseau de professionnels travaillant pour les fondations, et enfin la promotion et la collaboration, à la fois entre les fondations et avec d'autres acteurs. Afin de garantir le respect de la transparence et des bonnes pratiques, tous les membres signent et s'engagent à appliquer le Guide des bonnes pratiques de l'EFC.

efc
EUROPEAN
FOUNDATION
CENTRE

European Foundation Centre, AISBL | Philanthropy House | rue Royale 94 | 1000 Brussels, Belgium
t +32.2.512.8938 | efc@efc.be | www.efc.be